1 sur 19

Normes sociales & économiques

L3S6

**SÉANCE 1 - À RATTRAPER**

Il faut réécouter la séance il faut que je la trouve, demander sur messenger REPRISE DU COURS DE LA SÉANCE 1 (séance 2)

THÈSE DE LOUIS DUMONT

Spécialiste du système social des castes en Inde, il insiste sur l’idée que le système des castes met l’accent sur l’importance de l’inégalité dans les sociétés (notamment du point de vue religieux). Dans Homo Aequalis, il dit que dans les sociétés contemporaines il y a un accent sur une norme d’égalité contrairement à l’Inde, ce sont deux systèmes fondamentalement différents.

Les castes sont envisagées comme un système d’oppression dans ce livre, contrairement à la société libérale qui se développe à cette époque. Dumont dit que le système de valeurs moderne (refus d’inégalités…) ne prend pas en valeur la spécificité de la représentation religieuse du système des castes.

?? Po compris a revoir, demander au prof

PÉRIODISATION CONTEMPORAINE DE L’ÉVOLUTION SOCIALE

**Ce n’est pas le système de périodisation proposée par les auteurs classiques** : - **2millions d’années de formation de l’Homo Sapiens** : formation des traits et caractéristiques de l’espèce humaine comme on l’a connaît - **200milles ans de Chasseurs-Cueilleurs** : non sédentaires (certaines de ces sociétés existent encore à l’état résiduel) - **10milles ans de sociétés d’agriculture :** sédentarisation des sociétés humaines (l’agriculture naît au Proche Orient et en Chine) - **200 ans de sociétés industrielles** : première apparition au Royaume-Unis, industrialisation de la production

=> Sociétés post-industrielles

Question de cours : quelles sont les ‘normes typiques’ de ces sociétés ?

TROIS ORDRES SOCIAUX DANS L’HISTOIRE DE L’HUMANITÉ

Réinterprétation contemporaine de la périodisation classique

Trois grandes périodes de l’histoire économique et institutionnelle sont décrites dans le livre « *Violence and Social orders* » de Douglass North: - **L’ordre de prédation** : petits groupes de chasseurs cueilleurs - **Ordre social d’accès limité ou état naturel né de la première révolution sociale** - **Ordre d’accès ouverts issus de la deuxième révolution** (issus de la révolution industrielle)

THE WORLD VALUES SURVEY

Ronald Inglehart & Christian Welzel (2005) : *« Modernization, Cultural Change and Democracy. The Human development Sequence »*.

—> comparaison des valeurs entre les différents groupes sociaux. Il y a des valeurs intuitives, ou moins. Le fait que les sociétés soient plus ou moins agricoles ou industrielles a un impact sur les normes intuitives ou non

2 sur 19

**SÉANCE DU 04/03/21 - SOCIÉTÉS ÉGALITAIRES ET SOCIÉTÉS INÉGALITAIRES, L’ANALYSE DE TOCQUEVILLE**

Idée importante chez Tocqueville : **on est passé de sociétés mettant l’accent sur l’inégalité comme valeur de référence de l’organisation à des sociétés mettant l’accent sur l’égalité**

SOCIÉTÉS INÉGALITAIRES ET SOCIÉTÉS ÉGALITAIRES

Tocqueville part de l’opposition entre sociétés agricoles et sociétés industrielles. **Il se demande si il y a un lien intrinsèque entre société traditionnelle et inégalité**. Dans les sociétés traditionnelles, il y a un système hiérarchique.

—> Il y a des formes démocratiques égalitaires en dehors de la ‘modernité’. On retrouve en particulier des formes démocratiques dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs, dans les sociétés agricoles, la démocratie athénienne par ex, même si les femmes/esclaves/étrangers exclus ou encore les ville Européennes du Moyen-Âge ou la paysannerie Suisse. **Donc l’idée que l’organisation démocratique date du développement industriel est en partie fausse.**

THÈSE DE TOCQUEVILLE

« *De la Démocratie en Amérique »* présente 2 volumes, en 1835 puis en 1840. **Sa thèse est qu’il y a un mouvement des sociétés inégalitaires ‘aristocratiques’ vers des sociétés égalitaires qu’il qualifie de ‘démocratique’.**

Il souligne qu’il y a des **mécanismes de transformation** (qu’il met en évidence) qui vont conditionner l’évolution des représentations. Il insiste sur le caractère **non voulu** d’évolution qui se met en place et qui génère une transformation des représentations.

Tocqueville évoque une **« science politique nouvelle pour un monde tout nouveau »**. Il décrit le fait que lors de son séjour aux USA, il s’est rendu compte (par contraste avec la France qui allait dans cette direction) de l’idée d’égalité comme présente non seulement dans la sphère politique mais dans les normes sociales générales de la vie américaine. Cette démocratie excluait néanmoins les femmes, les noirs et les indiens.

Il s’intéresse aux mécanisme de la formation d’une société inégalitaire. **C’est selon lui la propriété de la terre, distribué inégalement, est le responsable de la mise des inégalités. Un petit nombre de familles possèdent la terre et gouvernent donc les habitants. Le droit de commander se transfère alors de générations en générations à travers l’héritage de la terre. La puissance politique découle donc de la propriété foncière, acquise par la force.**

—> Similitude avec Marx, importance de la possession de la terre, des rapports sociaux dominés par la force et la fixité des rangs transmissibles et liés à la possession de la terre.

LES MÉCANISMES DE LA LÉGITIMITÉ DANS UNE SOCIÉTÉ ARISTOCRATIQUE

Basée sur l’inégalité, Tocqueville **dégage différents mécanismes qui légitiment les sociétés aristocratiques** (il étudie le modèle Français) : - **Services rendus par l’aristocratie** : fonctions de gouvernement, de justice, de maintien de l’ordre public - **Sentiment de la séparation des « classes »** : il y a une telle séparation entre l’aristocratie et le

peuple que cette différence est considérée comme légitime parce que presque naturelle, faisant partie de l’ordre des choses - **Causes de cette séparation :** l’inégalité de la propriété, résultat de rapports de force anciens - **Considération du caractère ‘naturel’** (voulu par Dieu) **de cette différence.** La légitimité est liée à cette ‘stabilité sociale’ soi disant naturelle

Tocqueville s’intéresse aux **raisons** pour lesquelles cet ordre traditionnel considéré comme légitime va cesser d’apparaître comme naturel et quels sont les mécanismes de changement.

3 sur 19

CARACTÉRISTIQUES NORMATIVES GÉNÉRALES DES SOCIÉTÉS INÉGALITAIRES

**Il construit une forme d’idéal-type des sociétés inégalitaires** (un même principe d’inégalité se retrouve dans toutes les dimensions de la société), chaque éléments présentant une hiérarchisation : - **Moeurs** : subordination du fils au père, de l’épouse au mari - **Économie** : rapports inégaux de subordination - **Politique** : relations de commandement - **Culture** : autorité de la tradition, essentiellement religieuse - **Religion** : autorité de la tradition

**Ce modèle est un modèle cohérent d’organisation sociale hiérarchique**, qui rend compte d’une large partie des sociétés traditionnelles aristocratiques européennes

CARACTÉRISTIQUES NORMATIVES GÉNÉRALES DES SOCIÉTÉS ÉGALITAIRES

Au contraire, il démontre que **les sociétés démocratiques reposent sur un principe d’égalité qui permet de rendre compte également de toutes les dimensions de l’ordre social** : - **Moeurs** : égalité parents/enfants, égalité homme/femme - **Économie** : rapports égaux contractuels, remplacer des structures traditionnelles de subordination (ex: servage) par des relations contractuelles présupposant une égalité entre les différents partis (Marx soulignera que ces rapports ne sont pas égaux à cause des inégalités de capitaux). Tocqueville souligne que l’échange n’est pas une subordination hiérarchique même si des inégalités apparaissent - **Politique** : choix des dirigeants - **Culture** : pas de respect de la tradition, discussion - **Religion** : organisation plus démocratique

Tocqueville **ne soutient pas que ces caractéristiques sont réalisées (c’était il y a 200 ans), mais qu’elles sont une exigence et un enjeu ainsi qu’une valeur de référence.**

LE MÉCANISME NORMATIF

Idée essentielle du cours : Tocqueville suggère un **mouvement historique vers l’égalité qui fragilise l’ordre hiérarchique traditionnel**. **À partir du moment où il y a ce mouvement historique vers l’égalité, cet ordre traditionnel hiérarchique cesse d’apparaître comme légitime car il cesse d’apparaitre comme naturel. C’est la mobilité sociale dans le cadre de la société hiérarchique qui rend fragile la légitimité de l’ordre hiérarchique. Cette mobilité tend à créer une promotion vers le supérieur ainsi qu’une égalisation, qui fait que les gens cessent de penser que le modèle hiérarchique est le modèle de référence. Le mécanisme de la mobilité conduit donc à une égalisation des positions va générer une demande d’égalité contre l’ordre légitime traditionnel, apparaissant comme dépassé.**

Tocqueville décrit des sociétés organisées sur une base inégalitaire et des sociétés organisées sur une base égalitaire. Il théorise le développement d’un classe moyenne

LES NOUVELLES INÉGALITÉS

Tocqueville insiste sur le fait que ce ne sont pas les grandes inégalités qui choquent, mais les petites inégalités (par ex. de traitement entre individus qui sont proches).

- Mobilité sociale : « Dans les siècles démocratiques, éclairés et libres, les hommes n’ont rien qui les sépare ni qui les retiennent à leur place ; ils s’élèvent ou s’abaissent avec une rapidité singulière. »

- Egalité imparfaite : création de petites différences et ressentiment contre celles-ci : « Quand l’inégalité est la loi commune d’une société, les plus fortes inégalités ne frappent point l’œil ; quand tout est à peu près de niveau, les moindres le blessent. C’est pour cela que le désir de l’égalité devient toujours plus insatiable à mesure que l’égalité est plus grande.

- Tendance à la formation de nouvelles inégalités dans le cadre de la division du travail : 537  A RETRAVAILLER AU PROCHAIN COURS

4 sur 19

**SÉANCE DU 11/03/21 - LES SOCIÉTÉS DE CHASSEURS CUEILLEURS**

—> Comment les sociétés antérieures à l’agriculture étaient gérées ? Étaient-elles égalitaires ?

Ouvrage de référence de ce cours : *Avant l’histoire. L’évolution des sociétés de Lascaux à Carnac*, Alain Testart, 2012.

LES CLASSIQUES

Il y a des thèmes associés aux sociétés dites ‘primitives’ (avant l’agriculture et le dvpt de l’écriture).

Marx a théorisé un **communisme primiti**f, plus du tout utilisé même si ces sociétés sont relativement égalitaires.

Durkheim s’intéresse aux sociétés aborigènes non-marquées par la division du travail, **ce sont les sociétés qu’il appelle ‘mécaniques’**.

Malinowski a décrit en Asie du Sud-Est le **phénomène de la kula, mécanisme de don et contre-don.** —> Comment décrire, aujourd’hui, ces sociétés de chasseurs-cueilleurs ?

PÉRIODISATION

**Les sociétés de chasseurs-cueilleurs occupent la majeure partie de l’histoire de l’humanité : sur 1 ou 2 millions d’années.** L’anthropologie du 19ème/20ème donne une idée des populations, même si on ne peut pas les connaître autrement qu’avec les restes archéologiques (tombes, art, etc). L’interprétation des sociétés de chasseurs-cueilleurs se fait donc avec l’archéologie et les sociétés actuelles (même si fondamentalement différentes).

DIVERSITÉ DE CES SOCIÉTÉS

Ces sociétés antérieures à l’agriculture sont très diverses. **Elles vivent de la chasse, de la cueillette et de la pêche.** Il y a des différences régionales : en Europe, la chasse était plus importante alors qu’en Asie la cueillette prédominait. Il y a une distinction de rôles genré : la chasse masculine et la cueillette féminine.

Malgré l’antériorité à l’agriculture, il y a des **sociétés de stockage** qui permettent l’accumulation (saumon fumé, viande séchée…) et donc potentiellement une **accumulation inégale entre groupes.** Il y a également des sociétés horticoles qui plantent des espèces comestibles (c’est le cas en Asie du Sud-Est) qui vont mener à l’agriculture.

CE NE SONT PAS DES SOCIÉTÉS SIMPLES

Remarques de Testart : - **Les sociétés primitives ne sont pas des sociétés simples** (contrairement aux idées reçues) - **Les relations de parenté sont plus complexes** - **La complexification technique ne signifie pas une complexification sociale**

Testart parle de l’importance de l’emprunt.

L’ÉVOLUTION SOCIALE N’EST PAS DARWINIENNE

**Trois conditions du modèle darwinien:**

- variations engendrées indépendamment de leur valeur adaptative.

- les variations doivent être engendrées selon une large gamme de variations. - les variations doivent être engendrées de manière aléatoire (ne sont pas prévisibles). **Ce modèle convient à l’évolution des espèces . Mais ces trois conditions ne valent pas pour le modèle social:**

- caractère adaptatif des innovations (fusil)

- pas de caractère très vaste des possibles

- les changements spéciaux ne sont pas aléatoires mais dépendent des circonstances 142

5 sur 19

**Evolution sociale non darwinienne :**

- l’homme peut changer ses formes sociales

- les formes sociales sont transmissibles

- changements sociaux voulus par l’homme

NATURALITÉ DE LA MORTALITÉ

**La littérature insiste sur le fait que les traits moraux de l’espèce humaine sont des traits naturels, ils sont de surcroît fondamentalement naturalistes. Nous sommes des êtres moraux car crées génétiquement pour être ainsi.**

Les enfants passent par différences étapes morales prévisibles, se transformant en êtres moraux selon Boehm :

- Sentiment de sympathie pour les autres qui ont besoin d’aide et sens primitif du bien et du mal - Sens général des règles

- Des réactions de honte très consciente, par exemple rougir, arrive quand les enfants atteignent la primaire

—> Ce point de vue est naturaliste, on ne dit pas que c’est vrai

NORMES UNIVERSELLES CONTRE

**Des règles sociales universelles insistent sur l’attitude coopérative :**

- Meurtre

- Usage excessif de l’autorité

- Tricherie qui nuit à la coopération de groupe

- Mensonge majeur

- Vol

- Comportement social perturbateur

EGALITARISME DES CHASSEURS-CUEILLEURS

Boehm décrit **trois attitudes de base : la coopération, la tricherie et la domination**. **La moralité typiques des sociétés de chasseurs-cueilleurs refuse la tricherie aux dépends de certain et qui refuse également la domination unilatérale.**

**Le refus de la tricherie et de la domination sont liés à la chasse** : à partir du moment où il y a cette activité de chasse et qu’elle implique plusieurs participants, on a la possibilité que d’une part tous ne participent pas de la même manière et que certaines personnes veuillent bénéficier de cette chasse ou qu’il y ait une attitude de domination, càd que certains s’approprient le bénéfice de la chasse sans avoir participé, ou plus que leur portion. Cela est fortement rejeté dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs, qui vont présenter des sanctions importantes à l’égard des tricheurs ou de ceux tentant une domination. Elles vont jusqu’à la mise à mort.

—> **Ces sociétés reposent sur des normes de réciprocité et conduisant à une répartition relativement égalitaire.**

**Un groupe qui a besoin de la chasse pour survivre nécessite une attitude coopérative afin d’assurer la survie. Il faut que tout le monde participe à cette coopération, d’où l’hostilité à l’égard de la tricherie, tromperie et domination.**

CHASSEURS-CUEILLEURS PÊCHEURS

Analyse de Testart, entre 40milles et 10milles ans avant notre ère. Par définition, ces sociétés ne pratiquent ni l’élevage ni l’agriculture. Ces nomades n’habitent pas dans les cavernes mais dans des habitats de plein air sous tentes de peaux.

À l’intérieur de ces sociétés, **il y a la possibilité de stockage. Ces sociétés ne sont donc pas nécessairement pauvres** (les sociétés rencontrés pas les anthropologues sont pauvres car marginalisées). Pourtant, il existait en Amérique du Nord des chasseurs-cueilleurs riches.

6 sur 19

**Ces sociétés peuvent posséder des esclaves et font des razzias. Il y a donc déjà des inégalités complexes.**

Ces sociétés présentent des funérailles magnifiques pour leurs chefs, déposant les dépouilles mortelles dans des coffres ornés qu’ils plaçaient au sommet de grands mâts.

SOCIÉTÉS ACHRÉMATIQUES

Testart introduit l’idée qu’**il y a des sociétés achrématiques, càd sans richesses en tant que telles.** La richesse est associée à des biens matériels durables, elle ne joue pas de rôles dans ces sociétés de chasseurs-cueilleurs. **Ce concept de richesse se développera dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs de stockage puis plus tard dans les sociétés agricoles.**

Testart dit que dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs (donc achrématiques) **les stratégies de pouvoir n’ont pas pour finalité la richesse et ne dépendant pas d’elle. Ce sont des mondes de services (prestations)**. Le fait d’obtenir une épouse par exemple (selon Testart) est une entreprise complexe et difficile : il faut que le prétendant fournisse des efforts, qui sont des services rendus pour le beau-père ou la belle-mère, ne pouvant pas êtres compensés par des prestations en terme de richesse.

**Il y a donc des inégalités d’âge, de genre, de statut, mais ces inégalités de sont pas a proprement parler des inégalités de richesse.**

DEUX TYPES D’ORGANISATION SELON TESTART

Testart considère deux grands types d’organisation dans les sociétés décrites par les anthropologues dans les sociétés paléolithiques.

**Type A : aborigènes d’Australie**

Le système des aborigènes fonctionne avec **l’exogamie** (groupes distincts à l’intérieur des sociétés impliquant l’obligation de se marier dans une autre classe et donc dans un autre ‘groupe’/clan) et le **totémisme**. Le totémisme est l’association entre ces classes et les espèces naturelles, chaque clan est représenté par un totem (correspondance entre le totem et la classe).

**Ces sociétés sont organisée avec des règles fixes et très précises, notamment en terme de mariage de chacun. Chaque société est divisée en deux moitiés comme pour mieux souder l’ensemble.**

Dans la société de type A, **chacun se trouve dans une classification spéciale.** Ces classes matrimoniales fonctionnent comme des classes mais ne sont pas hiérarchisées. Peu de place est laissé à l’individu. **Ce sont des sociétés à statut.**

**Exogamie** : le crocodile ne peut pas épouser un crocodile, le kangourou ne peut pas épouser un kangourou dans ces sociétés totems. Les femmes ‘appartiennent’ aux hommes.

**Ces sociétés sont donc extrêmement normées, autour du mariage et des relations sexuelles. Ces normes sont fixes, héréditaires et dont les personnes ne peuvent pas sortir.**

**Type B**

En dehors du type A, partout ailleurs chez les chasseurs-cueilleurs, il n’y a que la prohibition de l’inceste qui interdit le mariage dans un groupe. Ces règles fixent ne valent pas dans le type B. Il n’existe pas de cadre préétabli dans le type B, pas de clan et d’exogamie en tant que tel.

LA RÉPARTITION DU GIBIER

**Dans le monde A, la classification joue un rôle dans le partage du gibier.** Le chasseur n’en est pas propriétaire. Les ayant-droit sont définis en dehors de la chasse : ce sont soit les hommes d’une génération antérieure ou alors ceux étant dans une certaine classe matrimoniale. **Dans le monde B, le gibier appartient à celui ou ceux qui l’ont capturé.** Il y a des obligations de partage, mais il est propriétaire de sa capture.

7 sur 19

SOCIÉTÉS DE CHASSEURS CUEILLEURS NOMADES : ACHRÉMATIQUES

**La richesse est peu désirable dans les sociétés achrématiques car elle ne permet pas la domination**. **La propriété des moyens de production, parce qu’elle est le fait de tous, ne permet à personne d’exercer une domination.**

Dans le type A, l’absence de propriété individuelle de la chasse ne motive pas à acquérir davantage (même pour de la distribution prestigieuse) alors que dans le type B, cela peut le motiver.

Dans le type B, l’acquisition peut servir à payer la fiancée au lieu des services rendus aux beau père (échapper aux corvées).

La théorie de Testart est qu’**il y a un potentiel d’évolution vers l’agriculture plus fort dans le type B que dans le type A, car il y a intérêt à l’accumulation de richesses.**

SCHÉMA D’ENSEMBLE DE L’ÉVOLUTION DES CHASSEURS-CUEILLEURS

**Type A : chasseurs cueilleurs du pléistocène, les aborigènes australien**

**Type B : chasseurs-cueilleurs circonscrits, conduisent aux sociétés sédentaires stockeurs où il va y avoir inégalités de richesse et donc une plus grande facilité pour l’agriculture de se développer à cause de motivations individuelles d’accueillir de la richesse**

Certaines sociétés de chasseurs-cueilleurs fonctionnent donc avec une économie à stock et sont donc des sociétés à richesse. Les stocks permettant la richesse, cela conduit à la possibilité selon Testart aux **stratégies de distribution ostentatoire lors de grandes fêtes**, lors desquelles le surplus des personnes ‘riches’ est distribué ou détruit dans un but de distribution de prestige.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DU COURS ET DES CONCEPTS SUR CHASSEURS-CUEILLEURS

Boehm dit que les chasseurs-cueilleurs sont **globalement égalitaristes**, notamment parce qu’**il n’y a pas de richesses** car l’activité de chasse et de cueillette ne le permet pas. **Cette attitude globalement égalitariste peut s’expliquer en termes évolutionnaires par le fait que ce sont des sociétés où il y a la nécessité d’une attitude coopérative, renforcée par la dissuasion de la tricherie et de la tromperie ou du vol.**

Testart dit que ces sociétés sont néanmoins **diverses**, **notamment dans leur organisation avec les types A et B. Le type A est normatif et enferme l’individu** dans qqch qui le dépasse tandis que **le type B est plus libre**. Testart indique que sur la question de la propriété de la chasse, **il y a des normes différentes** dans le sens que dans un cas il y a plus de motivation à accumuler la richesse (compenser certains services pour obtenir l’épouse), ce qui va permettre de donner **un rôle plus important à la richesse dans les sociétés de stockage**, d’où l’importance des cérémonies de distribution ostentatoire afin d’augmenter le prestige. **Il y a donc des inégalités, néanmoins limités par rapport à ce que l’on connait plus tard et ce ne sont pas des inégalités de richesse mais plus d’âge ou de genre.**

VERS LE NÉOLITHIQUE

C’est avec ce type de sociétés de chasseurs-cueilleurs que le néolithique va rompre. **Le néolithique va permettre l’accumulation de surplus au bénéfice d’une classe dominante qui va bénéficier de ceci sans travailler.** Cette théorie est décrite par Vere Gordon Childe, **il décrit le développement de l’agriculture comme une révolution technologique qui va permettre l’émergence d’une classe dominante qui bénéficiera du travail d’autres.**

Cela conduit à deux évolutions : **la sédentarité, qui elle-même va conduire à une évolution démographique importante.**

Childe **pense que les sociétés de classe apparaissent donc avec l’agriculture.**

8 sur 19

TROIS MONDE DE PROPRIÉTÉ

Testart décrit trois mondes qui s’enchainent, l’un menant au suivant : - **Société sans richesses, où il peut y avoir une propriété usufondée** (càd basée sur l’usage effectif de la terre, où pour avoir le droit d’utiliser la terre on doit l’occuper) - **Sociétés avec richesses et propriété usufondée** : la propriété dépend de l’usage effectif de la terre - **Sociétés avec richesse et propriété fundiaire** : les gens peuvent posséder de la terre distincte

d’un travail fournit par eux-même, ce qui permet d’avoir des gens qui travaillent pour eux (en particulier les esclaves)

Cela conduit à un nouveau type d’inégalité économique. Testart d**it que les sociétés de chasseurs cueilleurs ne sont pas plus égalitaires que les nôtres, le néolithique voit la naissance de la différenciation entre riches et pauvres.**

LA MISÈRE

—> Testart. **Le néolithique permet la naissance de la misère. Néanmoins, il existait déjà l’esclavagisme avec des esclaves humiliés et maltraités, mais ne meurent pas de faim** (entretenus comme du bétail).

La misère est donc absente des sociétés d’Océanie et d’Amérique étudiées par l’anthropologie classique. Ces sociétés sont petites par leur taille, non étatique, horticultrices, toutes situées en périphérie des grands empires, encore à outillage lithique. Les ethnologues ont été frappés par cette absence de misère (même des esclaves). Ce n’était pas pour autant des sociétés égalitaires.

La misère en Europe naît donc avec la propriété terrienne (fundiaire) lorsque des millions de paysans expropriés (sans moyens de travail et donc sans emploi) formeront la plèbe de Rome, puis plus tard au XIXème siècle lors de l’exode rural de millions de paysans vers les villes (classe ouvrière et chômage).

—> La misère en Europe naît probablement vers le VIème ou VIIème siècle, juste avant l’antiquité classique.

**SÉANCE DU 18/03 - LES NORMES TYPIQUES DES SOCIÉTÉS AGRAIRES (A RETRAVAILLER)**

Conclusions générales du cours précédent : les sociétés de chasseurs-cueilleurs sont globalement égalitaires.

SOCIÉTÉS AGRAIRES : IMPORTANCE DE LA TERRE

La terre est historiquement plus ou moins abondante. Cela conduit donc à une distinction fondamentale entre possédantes et non possédants. La taille des possessions est plus ou moins importante. Il y a deux idéaux-types :

- **Les familles ont des exploitations correspondant à ce qu’elles peuvent exploiter** (le cas sen Amérique du Nord lors de la colonisation) - **Situation inégalitaire avec de très grandes exploitations** (ex : Amérique du Sud après colonisation)

Distinction entre **la propriété usufondée** (on a une propriété quand on peut nous-même exploiter cette propriété) et la **propriété fundiaire** (on peut procéder à une accumulation).

La propriété de la terre correspond à un jeu à somme nulle : la terre que l’un a, l’autre ne l’a pas. **Le grand phénomène des sociétés agraires, qui n’existe pas chez les chasseurs-cueilleurs, est l’apparition d’un surplus : soit par l’effet d’un échange et d’une division du travail soit par l’effet d’une contrainte (esclavage).** Le surplus est toute la production de nourriture pour d’autres au-delà de la consommation de ceux qui produisent.

9 sur 19

HIÉRARCHIE DES SOCIÉTÉS AGRAIRES

**Typiquement, les sociétés agraires sont inégalitaires et hiérarchiques. Les deux grandes sources de l’inégalité sont économiques et politiques. L’inégalité en terme de hiérarchie est décrite comme légitime, justifiée.**

Adam Smith dans *La richesse des nations* produit une analyse du passage d’une inégalité économique à une inégalité politique. Il décrit le fait qu’à partir du moment où on a une inégalité de richesse agraire (possession des terres), ceux qui ne possèdent pas la terre dépendent de ceux qui la possèdent. **Du fait d’une inégalité économique, ils tendent donc à être dans une inégalité politique car celui qui possèdent la terre va contrôler la vie de ceux qui ne possèdent pas, notamment à travers la redistribution.**

**La hiérarchie se fait avec l’importance des inégalités sociales héréditaires et la valorisation de ces inégalités.**

Ces sociétés agraires ne sont pas démocratiques, même si il y en a quelques unes. Il y a des communautés de paysans qui se gèrent eux-mêmes, des démocraties tribales…

SOCIÉTÉS AGRAIRES ET SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES SELON GELLNER

Référence de cette partie : Ernest Gellner, *Nations and Nationalism* qui décrit l’émergence du phénomène de l’État-Nation comme associé à une culture homogène. Il dresse un tableau des traits typiques des sociétés agraires.

Gellner convient qu’il faut séparer les sociétés organiques et mécaniques de Durkheim entre sociétés agraires et sociétés industrielles

Il rappelle que l’histoire de l’humanité a connu pendant la période agraire l’émergence de l’écriture, associé à la mis en place de sociétés agricoles (cela permet la mise en place d’un groupe de personnes qui ne vit pas directement de son propre travail de la terre mais du surplus, permettant d’autres activités notamment le dvpt de cette écrite). **L’écriture va avoir un effet considérable sur l’organisation sociale : elle permet une accumulation culturelle et cognitive qui permet de dépasser une mémoire individuelle. L’écriture émerge donc car il y a du surplus.**

Gellner fait donc une répartition des périodes : - **Au début de l’histoire, personne ne sait lire** (histoire sans écriture et sans accumulation cognitive) - **Ensuite, il y a une période historique (agraire) où seule une minorité sait lire** - **Société où tous savent lire**

Les sociétés agraires selon Gellner sont très diverses mais elles ont un certain nombre de traits typiques : **l’unité de base est que la grande majorité des membres sont des producteurs agricoles vivant dans des communautés locales tournées vers elles-mêmes. Ces membres sont dominés par une minorité dont les attributs distinctifs sont : la gestion de la violence, le maintient de l’ordre et le contrôle de la sagesse officielle de la société qui est, en définitive, conservée solennellement dans l’écrit.**

SYSTÈME POLITIQUE AGRO-LETTRÉ TYPE

**La classe dirigeante est une faible minorité de la population.** L’idéologie de cette classe dirigeante amplifie cette inégalité. La classe dirigeante dans les sociétés agraires ne cherche pas à se faire passer pour populaire. **Son idéologie amplifie l’inégalité des classes et le degré d’éloignement de la classe dirigeante.**

**La population d’ensemble de la société agro-lettrée présente des séparations nettes au sein de la société** (ex : en France, la noblesse le clergé et le tiers-état). Cette séparation repose sur l’idée d’une hiérarchie où chacun est à sa place. En les rendant absolues, ces inégalités deviennent acceptables car inévitables, permanentes et naturelles.

10 sur 19

**Dans les sociétés agro-lettrés, la classe dirigeante est subdivisée en plusieurs couches spécialisées qui sont typiquement les guerriers, les prêtres, les lettrés, les fonctionnaires, les bourgeois. Il peut y avoir complémentarité ou rivalité ente ces différentes couches.**

**Un trait typique de ces sociétés est l’importance de l’hérédité sociale, même si il y a des couches non-héréditaires (par ex le clergé catholique par définition).**

Gellner insiste sur **l’importance de la différenciation culturelle dans les sociétés agro-lettrés**. Elles n’ont pas les moyens pratiques de rendre universel l’écriture et d’intégrer la grande masse de la population dans la haute culture. Les couches dirigeantes tendent à avoir des spécificités culturelles (liées parfois à des traits culturels) mais également les différentes communautés paysannes.

**L’État ne cherche pas à réduire cette différentiation culturelle car il n’en a pas les moyens. Il y a une grande diversité des pratiques culturelles et religieuses.**

Il n’y a pas à proprement parler d’impérialisme culturel. Les strates supérieures ont un avantage à souligner et à accentuer les traits différentiels et exclusifs des groupes privilégiés : les langages liturgiques ont une forte tendance à se distinguer des langages ordinaires.

Dans les sociétés agraires, il y a deux unités politiques typiques :

- **Communautés locales qui se gouvernent elles-mêmes** : cités, états, segmentations tribales, communautés paysanne, etc… qui mènent leur propres affaires avec un degré de participation politique assez fort. - **Vastes empires** : grands territoires contrôlés par une concentration de forces en un point

La classe dirigeante est donc composée de guerriers et de lettrés. Les guerriers font la guerre et contrôlent l’ordre par la violence et les lettrés contrôlent le savoir et les questions de légitimité.

**L’empire est la forme caractéristique qui fait fusionner les deux principes des unités politiques de la période agraire.** L’empire conserve une autonomie locale et ne cherche pas à mettre en place une homogénéité culture, comme le feront ensuite les États-Nations (ex : France). L’objet du livre de Gellner est de montrer comment les Etats-Nations se constituent par un **effort d’homogénéisation culturelle.**

Gellner décrit cette structure agro-lettrée, avec une petite minorité qui a accès à la connaissance par la lecture et l’écriture. La distance de l’inégalité tend à favoriser la stabilité et la conviction que l’on est dans un ordre légitime.

Comme Tocqueville, Gellner va insister sur l’importance de la mobilité sociale qui conduit à des idéaux d’égalité. Cette mobilité va avoir un rôle important dans le passage à des sociétés plus égalitaires, les sociétés industrielles.

**SÉANCE DU 25/03 - LE PROCESSUS DE RATIONALISATION, CAPITALISME ET RATIONALISATION CHEZ WEBER**

Il est intéressant de comprendre la dynamique de passage d’une société à l’autre. Tocqueville insiste sur le phénomène de **mobilité sociale**, à partir du moment où la fixité traditionnelle des position est brisée, cela rend plus sensible à l’évolution vers l’égalité des individus. L’analyse de Tocqueville montre que **certains mécanismes sociaux ont un rôle dans la formation des références de ces principes d’égalité**. Dans ce cours, on met cela en perspective par rapport aux auteurs contemporains.

Le sociétés de chasseurs-cueilleurs sont assez égalitaires pour des raisons d’ordre pratique, elles ne permettent pas la mise en place d’inégalités stables.

Il y a une rupture liée au dvpt de l’agriculture, qui va avoir deux impacts : la terre devient source de la richesse, la possession de la terre peut être égalitaire ou inégalitaire. Elle est souvent inégalitaire, ce qui permet des inégalités sociales.

11 sur 19

SPÉCIFICITÉ HISTORIQUE DU CAPITALISME MODERNE COMME ENSEMBLE DE NORMES RATIONALISÉES

Weber **s’intéresse à l’insertion des normes du capitalisme dans une évolution historique, à l’émergence des comportements capitalistes.**

Références :

*Histoire économique*, Max Weber, 1923

*Sociologie des religions*, Max Weber, 1913-1915

**Le capitalisme apparaît comme un système de normes.** Il pars de l’idée que ces normes doivent êtres acceptées par les acteurs sociaux.

Weber s’intéresse au fait que **la recherche du profit n’est pas une attitude typique des sociétés traditionnelles**, où au contraire chacun est à sa place dans un ordre considéré comme globalement stable. Pour Weber, la mentalité traditionnelle n’est pas favorable à la recherche du profit (exemple du paysan de Silésie qui réduit sa prestation en ne gardant que ce qui lui suffit).

RATIONALITÉ ET RATIONALISATION

**La rationalité ne désigne pas seulement des comportements individuels mais des types de domaines d’action présents dans la vie sociale**. Caractérisation :

- d’actions individuelles (rationalité téléologique et rationalité axiologique)

- de domaines d’action (science, religion, État…)

- d’ensembles culturels : l’Occident, la Chine…

Il est intéressé par une **dimension dynamique de rationalisation historique, l’interprétation de l’évolution de l’histoire en général**. Il s’intéresse à la dynamique historique décrite par Marx mais il va considérer que la construction marxiste n’est pas une loi mais un idéal-type permettant d’expliquer en partie l’évolution économique. **Il va introduire des éléments supplémentaires, notamment le concept de rationalisation.**

La notion de rationalisation permet l’idée d’un ‘plus et moins’ de rationalité. Ex : la rationalité des chinois par rapport aux protestant en matière économique. À partir d’un potentiel de rationalité, on va dans un sens de plus ou moins grande rationalité.

Le grand projet de Weber est d’essayer de **caractériser le rationalisme occidental moderne**. Mais qu’est-ce que la rationalisation et la rationalité ?

Weber insiste sur le potentiel de rationalité qui caractérise la vie humaine, qu’il associe à la recherche de la cohérence. Il considère qu’il y a une tendance à la recherche de la cohérence, quelque chose dans l’esprit humain qui est de l’ordre de la recherche de la cohérence.

INTERPRÉTATION : DEUX VARIABLES ESSENTIELLES DE LA NOTION DE RATIONALITÉ CHEZ WEBER

—> pas mise en avant par lui-même, interprétation du prof

Il y a deux dimensions de la notion de rationalité :

- **Systématisation : le fait qu’on a un ensemble d’actions ou de règles ou de principes qui vont apparaître comme systématisés, càd homogènes par rapport à des principes dont ils peuvent être déduits.** Ex : une bureaucratie, phénomène systématisé (ensemble de règles pratiques organisées de manière unifiées en sorte que l’ensemble des règles ne soient pas en contraction les unes avec les autres). Weber s’intéresse au fait que en Europe et Occident il ya la mise en place d’un droit systématique homogène qui fait en sorte que toutes les règles qui prévalent

soient déduites de principes. - **Pertinence empirique : par exemple la science moderne est rationnelle dans le sens d’une validation empirique par opposition à des attitudes magiques**

12 sur 19

Quand il parle de rationalité, Weber à ces deux dimensions en tête. **Ces deux dimensions de rationalité correspondent à une dimension d’impersonnalité, pas de l’ordre d’un rapport personnel à autrui.** Par exemple, une bureaucratie n’est pas basée sur un rapport personnel à autrui. Elle applique des règles et ne se soucie pas d’autrui. Il associe cette idée de rationalité à cette idée d’impersonnalité.

Ces deux dimensions se retrouvent dans les différents types de rationalité.

**Les valeurs et normes de référence d’un système social sont plus ou moins rationalisés en ce sens qu’elles se présentent sous un jour plus ou moins systématisés**. Par exemple, les droits de l’homme vont apparaître chez Weber comme un principe systématisé et unifié.

Il y a donc un **processus de rationalisation possible**, correspondant à une **plus ou moins grande systématisation,** une **plus ou moins grande pertinence objective,** cela s’appliquant à tous les domaines que sont la religion, l’éthique, le droit, l’économie… Il y a donc une **diversité des formes de rationalisations** selon Weber. En effet, on rencontre des rationalisations « *de la technique, du travail scientifique, de l’éducation, de la guerre, de la justice ainsi que de l’administration* »

SOCIOLOGIE COMPARATIVE DES RELIGIONS

Cela conduit Weber à s’engager dans une **comparaison des éthiques économiques et des potentiels de rationalité** associés aux différentes grandes religions connues historiquement, comme le confucianisme et le taoïsme, l’hindouisme et le bouddhisme, le judaïsme antique, l’éthique protestante par rapport au catholicisme.

LA RELIGION COMME SYSTÈME DE JUSTIFICATION DES POSITIONS SOCIALES

Weber parle de **théodicée du bonheur** pour désigner que **les gens dans une position favorable cherchent à justifier cette position**, et à donner un sens au fait qu’ils sont dans ces positions. Il dit que **les gens ne se contentent pas d’être heureux mais qu’ils éprouvent le besoin d’y avoir droit**, ils cherchent donc à justifier l’absence de bonheur chez certains comme justifié à travers la religion.

VARIABLES :

- Religion populaire / savante

- Religion ordinaire / virtuose

- Attitude favorable ou défavorable à l’existence

- Attitude active ou passive

- Affinités avec l’organisation sociale

DEUX GRANDES DIMENSIONS DU TRADITIONALISME RELIGIEUX : DUALITÉ DES ÉTHIQUES INTERNE ET EXTERNE ET LA MAGIE

Weber va considérer qu’il y a typiquement dans l’organisation traditionnelle de l’économie deux grandes dimensions.

**La dualité des éthiques est l’idée que les gens ne respectent pas les mêmes règles à l’intérieur d’une communauté vis à vis des membres de la communauté que à l’extérieur vis à vis des membres externes de cette communauté**.

L’idée décrite par Weber est que **dans les sociétés traditionnelles et dans les économies traditionnelles, il y a une différenciation des règles appliquées vis à vis des membres du groupe auquel on appartient et des règles ou l’absence de règles vis à vis des membres externes. Cette dualité se retrouve dans le fait qu’à l’intérieur du groupe auquel on appartient, la recherche du profit est strictement encadrée tandis que vis à vis de l’extérieur il n’y a pas de frein et la possibilité de s’adonner à la recherche du profit.**

Pour Weber, cet élément est caractéristique des sociétés traditionnelles. Il va considérer qu’**une spécificité du capitalisme enraciné dans l’éthique protestante et dans la rationalisation protestante va être de lever cette barrière entre éthique interne et externe, d’introduire des principes de comportement suivant des règles commerciale sou de recherche du profit avec tout le monde, que ce soit à l’intérieur de son groupe ou à l’extérieur.**

13 sur 19

LE TRADITIONALISME MAGIQUE ET LE SYSTÈME DES CASTES

**Ce traditionalisme économique est associé à un traditionalisme magique.** Dans la pensée de Weber, **‘magique’ signifie que les relations sociales et déterminées par des principes religieux sont stéréotypés par des références à des rituels qui ont un caractère obligatoire et qui sont magique dans le sens qu’ils permettent de contrôler les formes divines par recours à ces rituels stéréotypés.**

Une approche magique est le fait que la religion s’appuie sur des procédure stéréotypées pour ‘se mettre bien’ avec les formes divines (se faire bien voir, contenter…).

Ainsi, chez les Hindous, il y a une **hiérarchie du pur et de l’impur** qui fait que si un brahmane considéré comme pur a été en contact avec un impur, il doit procéder à des ‘douches’ rituelles qui le purifie. Cette **ritualisation des relations sociales correspond à des principes religieux caractérisé comme magique par Weber car il s’agit de respecter certaines procédures pour se mettre bien avec les forces divines**, responsables de l’ordre social et cosmique. **Le cas de l’hindouisme représente une forme d’idéal-type pur du traditionalisme magique**. Le système des castes correspond à une spécialisation du travail de différents groupes sociaux et qui héritent de cette activité par naissance et par appartenances.

L’idée de Weber est qu’un **tel système hautement ritualisé interdit l’innovation parce que c’est quelque chose contraire au respect des règles rituelles**. **Cette ritualisation interdit le changement, ce qui est contraire à la dynamique du capitalisme, à la recherche de nouvelles sources de profit indépendamment des barrières de groupe.**

Le système des castes est une représentation hiérarchique de la vie sociale, basée sur des représentations religieuses séparant les groupes et qui établissent une inégalité entre eux sur la base d’une considération de pureté. Cela établi une inégalité radicale entre les groupes, qui eux mêmes sont dans une hiérarchie inégale.

**Le système des castes en Inde n’est pas basé sur un système d’inégalité économique.** On peut être brahmane et pauvre ou de caste inférieure et riche. La hiérarchie religieuse ne se superpose pas à une hiérarchie politique, considéré comme extérieure à la hiérarchie religieuse.

Ce qui est important pour Weber est le caractère **rituel conservateur**, basé sur des rituels magiques qu’il fait respecter pour avoir une bonne réincarnation. **Cette dimension rituelle est fortement associée à une distinction entre éthique à usage interne et externe.**

LE RATIONALISME PRATIQUE DU CONFUCIANISME

Le confucianisme n’est pas une religion mais un système de pensée. Weber va montrer qu’**il y a un intérêt utilitariste pour le monde et l’argent en Chine, mais il y a dans le Confucianisme un soucis magique de ne pas froisser les esprit**. C’est beaucoup plus rationnel que le système des castes avec un intérêt pour l’argent, mais cependant inséré dans un ordre social conservateur par soucis magique de ne pas froisser les esprits pour respecter un certain nombre de règles rituelles. Il y a une grande différence entre les confucéens et les puritains du protestantisme moderne occidental.

LE JUDAÏSME

**Cette dualité des éthiques et cette relation magique sont les deux caractères fondamentaux de la religion.** Il s’est intéressé au judaïsme. Il va considérer qu’il y a une **spécificité du judaïsme antique** qui va avoir un impact sur le reste de l’évolution des religions liées au judaïsme : le christianisme et le protestantisme.

Une spécificité du judaïsme suivant Max Weber est le **« prophète de malheur »**, le terme de ‘prophète’ viens du judaïsme. Dans la bible, il y a des ‘prophètes de malheur’ mais pas dans le même sens que dans le judaïsme, qui annoncent des malheurs ou la fin des temps ou la dégra**dation de la situation sociale, parce que les gens n’ont pas respecté leur devoir vis à vis de dieu. Il annonce des temps mauvais parce que les gens se sont mal comportés. Il associe cela à une éthicisation de la religion, qui devient un ensemble de principes éthiques qu’il convient de respecter si l’on veut gagner son salut (il faut respecter règles morales et éthiques).**

14 sur 19

En ce sens, cela correspond à un **dépassement de la magie.** C’est à dire qu’**il ne suffit pas de respecter des rituels, il faut respecter des principes éthiques. Ces principes éthiques sont plus importants que le ritualisme. Il faut avoir une conduite juste, qui a un impact sur le politique et les autorités politiques deviennent elles-mêmes soumises à cette critique éthique des prophètes de malheur, qui vont considérer que les dirigeant se comportent bien ou mal.**

Le judaïsme décrit par Weber va conduire à quelque chose d’important dans le christianisme : **la référence à un universalisme** de Saint-Paul (apôtre) qui va évoquer le fait que les règles éthiques associées à la religion sont plus importantes que l’appartenance ethnique. Weber décrit ici **le développement d’un universalisme éthique qui devient plus important que l’appartenance au groupe et que les rituels magiques associent à l’appartenance au groupe. Cette éthicisation universaliste rompt avec la réparation des groupes et peut favoriser la confiance au-delà de l’appartenance au groupe.**

DÉPASSEMENT DE L’OPPOSITION ENTRE MORALE INTERNE ET EXTERNE DANS LE PROTESTANTISME

Weber considère que **la structure traditionnelle économique est marquée par la distinction entre éthique à usage interne/externe et le ritualisme (organisation sociale régit par des règles avec valeurs religieuses strictes qui ne peut être modifiées car sinon on irait contre la volonté divine). Il suggère que une assistance sur des règles éthiques, dont il pense voir le début dans le judaïsme antique et ses prophètes de malheur, le début de quelque chose qui est de l’ordre de l’universalisme, c’est à dire le dépassement de la distinction entre éthique à usage interne et éthique à usage externe, qui va favoriser la recherche de l’innovation et la recherche du profit par l’innovation.**

Reprise du cours :

Comme Marx, Weber est un auteur central et a une théorie complète de l’évolution des normes. Chez Weber, le capitalisme n’est pas stable dans le temps mais est relativement récent. Il s’intéresse aux **normes caractéristiques du capitalisme et les insère dans une dynamique évolutive générale et établit un contraste avec la situation traditionnelle, marquée d’une part par le fait que les acteurs ne sont pas orientés vers la recherche du gain et d’autre par du fait que traditionnellement les normes sont plutôt hostiles à la recherche du gain** (considéré comme non-fraternelles). Il associe cette dynamique historique à une idée de **rationalisation**. C’est Weber dans les sciences sociales qui raisonne avec la rationalité (des comportements, des domaines d’action ou d’ensembles culturels).

Il insiste sur le fait que la rationalisation peut s’entendre à partir de points de vue différents. **Il insiste sur une sorte de capacité intrinsèque de comportement de rechercher la rationalisation** (ex : ne pas donner d’infos contradictoires). Cet attrait pour la **cohérence** fait que l’on recherche quelque chose qui soit cohérent (presque psychologique). Il associe ce principe de rationalisation ( interprétation du prof) à une idée de **systématisation** (ensemble juridique modifié en référence à des principes unifiant, ex : DDHC) et à une **pertinence empirique** (domaine scientifique).

La rationalité chez Weber est un processus, on s’oriente vers plus ou moins de rationalité, du point de vue d’une systématicité et d’une pertinence empirique. Il s’engage dans une comparaison historique des éthiques économiques

Il y a deux grandes dimensions de l’économie traditionnelle avec laquelle le processus de rationalisation va rompre : l’importance de la dualité des éthiques internes/externes (la vie sociale traditionnelle est organisée autour de cette dualité des éthiques, ex du système des castes en Inde) **et par ailleurs la magie, système fondamental de gestion des relations sociales** (il faut respecter des formes d’actions ritualisées, stéréotypées) **qui permettent aux individus de s’amener les bonnes grâces divines.** Ces actions ont un principe conservatif très fort et stable. Il s’intéresse aux forces à l’intérieur du mvmt religieux qui ont conduit à rompre avec cela.

**Pour trouver des origines à cette rupture, il établit une spécificité des prophètes de malheur dans le judaïsme antique** (ceux annonçant les calamités) **et voit dans cette démarche une éthicisation de la religion, càd un passage de respect de rituels et de gestes à qqch qui est de l’ordre de respect de règles.** Cette dimension éthique porte en elle les germes d’une forme **d’universalisation** puisque cela ne correspond plus à un groupe mais valable de manière général. **Ce traditionalisme magique est donc progressivement dépassé**

15 sur 19

Weber décrit un **processus de rationalisation complexe mais qui a un caractère religieux, à laquelle il s’intéresse dans le cadre de la rationalisation religieuse à une systématisation des représentations, un rejet de procédures caractérisées comme irrationnelles comme la magie** (défaut de systématisation et de validation empirique). Par ex, le confucianisme est rationnel pour Weber car il n’a pas d’orientation métaphysique mais son rationalisme est limité par soucis de respect de forces cosmiques.

**Sa grande thèse est que la rationalisation ultime du religieux lui-même conduit à rejeter le religieux dans l’irrationnel.** L’idée est que le dvpt du rationalisme conduit à considérer que les **vérités religieuses ne sont pas démontrables d’un point de vue rationnel, car ne correspondent pas à une réalité empirique.** Le religieux devient qqch de non démontrable scientifiquement, et donc qqch auquel on adhère ou pas. Cette thèse n’est pas une thèse du déclin du religieux.

Il décrit, notamment à propos du capitalisme, une forme de déclin du religieux car il va se développer indépendamment de la religion. Il va ‘perdre’ ses origines ‘enchantées’

Il y a par ailleurs le dvpt d’un rationalisme scientifique lié à l’enracinement empirique et la systématisation.

Il y a un **rationalisme important** dans la théorisation de Weber, dans **l’organisation sociale et institutionnelle,** avec 3 grandes dimensions : - **Systématisation des normes juridiques :** en Occident, il ya une tradition depuis l’Empire Romain de systématisation dans des codes de normes juridiques qui a été transmise ensuite à l’Église catholique (11ème siècle, droit gracien). Dans la perspective wébérienne, le dvpt du droit humain correspond à cet effort de systématisation. - **Exercice du pouvoir :** phénomène bureaucratique qui s’oppose d’une part au charisme non systématisé et traditionnel mais aussi aux traditions variées. La bureaucratie est un effort de rendre l’exercice du pouvoir rationnel par référence à des lois (elles-mêmes systématisées) - **Organisation de l’économie :** elle devient le lieu d’une organisation rationalisée, qui a plusieurs dimensions (existence d’un droit systématisé prévisible mais aussi la recherche systématique du profit dans le cadre théorique qui sera repris par Marx : dépassement de l’opposition entre éthique à usage interne et éthique à usage externe)

Weber considère aussi qu’il y a une rationalisation de l’esthétique.

**Il y a aussi une rationalisation de la conduite de vie individuelle :** il décrit (notamment dans le cadre des monastères) **une organisation planifiée de la vie quotidienne et une règlementation de la conduite de vie personnelle comme un des aspects de la rationalisation historique, conduisant à terme à l’organisation du travail salarié.**

Il y a des facteurs de rationalisation internes comme la possibilité d’une rationalisation par systématisation et/ou par pertinence empirique (évoqué ci-dessus).

Mais également des facteurs externes :

- **Dimension psychologique :** disposition d’intellectuel - **Dimension sociale :** existence d’une couche des lettrés (construisent de la théorie et tendance à rechercher de la cohérence à l’intérieur des théories) - **Intérêts pratiques :** bourgeois s’engagent des opérations de commerce, intérêt pour le calcul et favorisent une attitude pratique rationnelle, même chose pour les artisans devant vérifier la fiabilité des objets à partir de procédures rationnelles - **Possibilité pratique :** un domaine renforce l’autre, le droit systématisé renforce le dvpt du capitalisme - **Contingences historiques :** ex en Europe importance de l’existence du droit romain

Il y a donc une spécificité historique de la rationalisation européenne. **Il y a un potentiel de rationalité partout** pour Weber mais **certains sont plus enclins que d’autre**s (ex: la Chine).

**Idée très importante : le thème de la cage d’acier. Il décrit le fait que le capitalisme évolue. Il est sensible au fait que le capitalisme n’est pas qqch conduisant à un épanouissement ‘heureux’ car il n’est pas associé à la dimension ascétique religieuse qui l’avait justifié au départ. Il est sensible au caractère ‘enfermant’ d’une rationalisation imposant des contraintes, une discipline.**

16 sur 19

**SÉANCE DU 01/04 - LA DYNAMIQUE HISTORIQUE DE L’ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS** L’ISSUE DU PROCESSUS DE RATIONALISATION SELON WEBER

Il y a pour Weber un **processus de rationalisation conduisant à un développement du marché et du capitalisme.** Il y a le développement de **l’ « universalisme » de marché** : pour Marx le capitalisme est toujours à la recherche de nouveaux marchés. **Cet universalisme est le refus de la frontière locale** (car on peut gagner de l’argent ailleurs). **Cette dynamique présuppose que les frontières deviennent secondaires** (ce qui est pour Weber contraire à un système de castes). **Cela conduit aussi à un développement d’un rationalisme juridique basé sur les droits humains** (cas de l’histoire européenne, entreprise coloniale en premier avec Napoléon et l’imposition du rationalisme juridique partout en territoire conquis). **Il y a également une importance de la bureaucratie, importance des règles et la gestion par celles-ci.** Et enfin, **le désenchantement des valeurs, ne pouvant pas être prouvée expérimentalement : démagification.**

—> **Cela conduit aussi bien aux principes des « démocraties libérales » mais la même chose est valable pour les bureaucraties « communistes » planifiées.**

LIMITES DE CE PROCESSUS

—> Dans quelle mesure ce que décrit Weber n’est pas la ‘fin de l’histoire’

Il y a, et depuis 150 ans environ, une **tradition de contestation du capitalisme**. Son émergence s’est accompagnée de formes de contestation, qui ont pris des formes variées (ex : Marx). Il y a également par ailleurs le **développement d’économies régulées**, avec des formes différentes de régulations, tournant autour de deux phénomènes : d’une part **l’importance de la redistribution** et d’autre part **la gestion des ‘externalités négatives’** (impact négatif qu’une action peut avoir).

**Il y a de plus, plutôt qu’une forme d’universalisation, un maintien et renforcement des frontières.** Ce n’est pas la théorisation ni de Marx ni de Weber.

Il y a aussi une **tendance au renforcement des sentiments d’appartenance à des communautés**, alors qu’il y avait une théorisation de dynamique de renforcement à l’universalisation. Il y a également la **contestation d’une seule référence à des droits humains**, et difficulté d’application de ceux-ci de manière systématisée. On a un problème pratique d’application des droits humains de manière systématisée (situation compliquée comme Covid par ex). Cela pose le problème d’articulation entre majorité et minorité dans une société démocratique.

Enfin, il y a une **grande présence des « valeurs » et des idées de « bien » dans la société moderne**. Contrairement à la théorisation de Weber, **on n’est pas dans un monde ‘désenchanté’ mais dans un monde où les individus ont des idéaux de ‘bien’ différents et ils souhaitent que ces conceptions soient partagés par les autres**.

LA DYNAMIQUE HISTORIQUE DES INÉGALITÉS : BRANKO MILANOVIC

Dans « *Global Inequality. A new Approach for the Age of Globalization* », Milanovic a un apport intéressant.

Dans un premier point, il dit que **les sociétés agraires sont des sociétés malthusiennes et limitent les inégalités possibles**. **Dans ‘société malthusienne’, cela veut dire qu’il y a un maximum de nourriture disponible permettant d’entretenir un maximum de populatio**n. La taille de la pop est indexée sur la quantité de nourriture disponible. L’immense majorité des gens ont une nourriture de base simplifiée. Une minorité (l’élite) a une alimentation beaucoup plus riche. **La structure d’une telle société est que l’alimentation disponible pour une petite minorité n’est pas généralisable à l’ensemble de la population car les ressources ne permettent pas de faire en sorte que ce ‘style de vie’ se généralise**. Si le niveau de vie augmente, c’est que soit la quantité de nourriture dispo augmente soit qu’il va y avoir une baisse de la taille de la population. **Cette baisse advient par deux mécanismes : les famines/maladies et les guerres.** Ces éléments réduisent la taille de la pop et la reconduisent au niveau compatible avec la quantité de nourriture disponible. C’est ce qu’avait théorisé Malthus.

17 sur 19

Milanovic va indiquer **qu’il y a à partir de la révolution industrielle une augmentation des inégalités en même temps que le niveau de vie**. **Le dépassement de la contrainte malthusienne permet aussi d’augmenter les inégalités. La révolution industrielle crée la possibilité d’une augmentation globale des richesses : la nourriture mais aussi d’autres. Il n’y a donc désormais pas de limites à l’inégalité, elle peut atteindre des niveaux non-observables dans les sociétés agraires car il n’y a pas de limites à l’augmentation de richesses.**

ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS DEPUIS LA FIN DU 19ÈME SIÈCLE

Milanovic dit qu’il y a donc un **pic d’inégalité avant la première Guerre Mondiale (à la fin du 19ème siècle)**. Entre le début du 20ème siècle et les années 80, il y a tendance à une plus grande inégalité. **Deux facteurs sont mis en évidence pour ce retournement de situation : la demande pour une main d’oeuvre plus qualifiée** (tend à limiter les inégalités car une main d’oeuvre plus qualifiée est mieux payée car plus rare) et d’autre part **la demande pour une redistribution ayant augmenté sur cette période** (car les taux d’imposition étaient très élevés).

Mais à partir des années 80, **les inégalités repartent à la hausse**. Il y a là aussi deux facteurs d’explication de cette augmentation des inégalités. Des facteurs spécifiquement économiques et des facteurs politiques :

- **Facteurs économiques :** la révolution technologique qui est liée à l’informatique, a eu des effets importants dans la globalisation et l’hétérogénéité des compétences, qui a conduit comme la révolution industrielle à rendre les inégalités pus importantes. En effet, cela favorise l’emploi hautement qualifié. Le retour au capital est aussi important. La révolution technologique a donc

joué un rôle considérable. - **Facteurs politiques :** il y a des politique en faveur de la réduction des taxes et des impôts et le développement de la mondialisation qui a rendu plus difficile la taxation du capital (car il est mobile).

Il y a une diminution de la taxation des plus riches, les « pro-rich policies » ont encore plus renforcé cette tendance des inégalités de repartir à la hausse.

**SÉANCE DU 08/04 -**

AVANT MARX : TROIS POSITIONS NORMATIVES TYPIQUES SUR LES INÉGALITÉS

**Dans les sociétés non-industrielles (agraires), on a fondamentalement trois positions :** - **Principe hiérarchique** : il y a des supérieurs/inférieurs, les supérieurs protègent les inférieurs - **Principe strictement égalitariste** - **Principe « méritocratique »**

On rencontre ces trois positions dans les sociétés agraires, même si elles sont plutôt hiérarchiques (Tocqueville).

**Le principe hiérarchique est très connu en Europe, avec notamment les trois ordres** (noblesse, clergé, tiers-état). **On retrouve aussi ce principe hiérarchique en Chine** : « ceux qui oeuvrent intellectuellement gouvernent, ceux qui oeuvrent physiquement sont gouvernés. Ceux qui sont gouvernés nourrissent, ceux qui gouvernent sont nourris, c’est un principe universel » - chapitre Deng Wen gong zhangu du Mengzi (*Ce que la Chine nous apprend*, Vandermeersh Léon).

**Le principe égalitariste existe aussi en Chine antique** avec la revendication d’une répartition égalitaire des terres, avec l’idée que la bonne société est une société où chacun possède une certaine quantité de terre exploitable par la famille. **On peut aussi retrouver une dimension égalitaire dans la révolution française,** c’est le cas de Babeuf (révolutionnaire français), qui réclamais une égalité absolue entre tout le monde. **Le principe égalitaire n’est donc pas une invention moderne, même si les sociétés agraires sont plutôt hiérarchiques.**

18 sur 19

**Le principe méritocratique est très visible en Chine**. En Europe, le pouvoir (système féodal) s’obtient à l’issue de conflits armés et se transmet à la descendance. **Mais, en Chine, l’Empire a mis en place depuis très longtemps des concours mandarinaux pour sélectionner les dirigeants.** Ce principe méritocratique n’est basé ni sur l’héritage, ni le conflit armé mais sur l’aptitude à être classé favorablement dans ces examens.

Un texte de Smith décrit **la vie sociale comme une ‘course’ à partir d’une ligne de départ où chacun a le droit de courir le plus vite possible, mais n’a pas le droit de pousser les autres. La difficulté est que dans la vie sociale réelle, il n’y a pas de ligne de départ où tous sont à égalité.**

LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DE 1789

**=> Article 1.** Ce texte a eu une grande influence non seulement sur la France et l’Europe mais aussi sur le monde. Elle revendique une société avec une égalité fondamentale des droits, mais qui accepte un principe de distinction en fonction de l’utilité commune.

**=> Article 2.** Cette déclaration décrit les droits à la liberté d’express ion, mais aussi à la propriété qui est considérée comme permettant de garantir la liberté individuelle (quand on est propriétaire, on est à l’abris de l’interférence des autres). Cette propriété peut être égalitaire ou inégalitaire, la révolution française hésite entre les deux (redistribution des terres du clergé mais cela conduit certains à acquérir d’avantage de propriétés que d’autres).

—> Marx considèrera que cette répartition de la propriété issue de la révolution française, a été une source du caractère conservateur des paysans, qui les a conduit à soutenir Napoléon III contre la commune

**=> Article 4.** Il y a également l’idée d’une symétrie parfaite des droits, un principe d’égalité qui considère que « *la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui* ».

**Cette déclaration est ambiguë, notamment sur les notions d’utilité de commune, sur le fait de savoir comment la possession doit être répartie et la possibilité effective d’avoir une situation où personne ne nuit à autrui. Elle est néanmoins globalement égalitariste.**

KARL MARX

Marx est égalitariste, c’est à dire qu’**il considère que l’égalité réelle entre les individus est très importante, non spécifiquement référée à une justification. Selon lui, il n’y a pas d’inégalité légitime.**

**Il raisonne dans le cadre d’un jeu à somme nulle.** Le jeu à somme nulle correspond à une situation où on a une certaine quantité de richesse disponible, que certains possèdent et d’autres pas (lute des classes). De ce fait, il raisonne dans une vision malthusienne. C’est une représentation courante de l’idée que la richesse des uns se fait au détriment des autres.

La question est donc de savoir si une augmentation des richesses peut ne pas se faire au détriment d’autres.

L’idée originale de Marx et sa contribution à la théorie économique est qu’il y a u**n mécanisme historique qui conduit au dépassement du capitalisme (méthode d’exploitation), par l’effet de contradictions internes du capitalisme.**

Marx se réfère à un idéal de « liberté », évoquée dans le 18 Brumaire de Louis Bonaparte. Il se réfère également au débat parlementaire, avec l’idée que le régime parlementaire se réfère à la majorité. **Il a une théorisation historique de l’évolution, qui est déterminée par les conditions matérielles de l’existence, c’est l’évolution de ces conditions qui correspond à l’évolution normative. Il distingue différents modes de production : asiatique, antique, féodal et bourgeois moderne.**

19 sur 19

HOMOGÉNÉISATION DE LA NOTION DE TRAVAIL SELON MARX

**La force de travail en tant que telle, universalité abstraite de l’activité créatrice de richesse**. Cela permet pour Marx de penser **la notion d’exploitation et de plus-value, confisquée par le capitaliste qui lui donne en compensation un revenu inférieur à la valeur de son travail. C’est inégalitaire, mais ce qui est en jeu est que quelqu’un pour le profit va s’approprier qqch produite par quelqu’un d’autre.**

MÉCAMISME DE MARX

L’originalité de Marx est l’idée de **mécanisme**, qui conduit au **dépassement de l’exploitation par les contradictions du capitalisme, elle-mêmes liées au développement du machinisme et de la révolution industrielle.**

—> exemple : les voitures au 19ème siècles contraignaient les chevaux à un travail difficilement soutenable, Marx appelle la progression technique vers la voiture comme le remplacement du travail ‘vivant’ par du travail ‘mort’ (machine)

**Les capitalistes, en voulant augmenter leurs profits, produisent une baisse tendancielle du taux de profit : ils cherchent à baisser les salaires et remplacent le travail vivant par du travail mort (mécanisation).**

La combinaison des facteurs font que cela conduit pour Marx à des **crises de surproduction récurrentes car les ouvriers paupérisés ne peuvent pas acheter la production disponible. Les capitalistes n’arrivent donc plus à faire du profit. Cela conduit à une révolution qui conduit à l’appropriation des forces de production mécanisées. Il y a donc la possibilité d’une abondance permise par le développement technique et l’abolition de la propriété privée. Cette abondance se fait dans l’égalité : pas de hiérarchie sociale.**

Néanmoins, ce mécanisme décrit n’est pas ce qu’il s’est produit. L’analyse des relations de pouvoir n’est pas la spécificité du raisonnement de Marx : c’est ce mécanisme qui est spécifique. C’est la raison pour laquelle on réfléchit aujourd’hui en terme d’inégalité et pas directement dans le cadre de ce mécanisme.

VOIR LIMITES DE CE MÉCANISME MOODLE